

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 janvier 2016 à 18 h 00

AUJOURD'HUI cinq janvier deux mille seize

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 21 décembre 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Marion CANALES à Olivier BIANCHI, Valérie BERNARD à Cécile AUDET, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre BRENAS, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX, Sylviane TARDIEU à Jean-Christophe CERVANTES

Excusé(e)s :

François BARRIÈRE

Absent(e)s :

Anne FAUROT

Secrétaire :

Marianne MAXIMI

Mme Nicaise JOSEPH, M. Alparslan COSKUN et M. Louis COUSTES arrivent pendant la présentation des quatre premières questions par Mme Françoise NOUHEN.

Mme Géraldine BASTIEN arrive pendant le débat qui suit cette présentation (fin de pouvoir donné à Mme Edith CANDELIER).

M. le Maire suspend la séance à 20h27 à la demande de M. Jean-Luc BLANC pendant ce même débat. M. le Maire reprend la séance à 20h30 après avoir constaté que le quorum est atteint.

M. Antoine RECHAGNEUX quitte la séance avant le vote de la question n°5 (fin du pouvoir donné par Mme Isabelle PADOVANI).

M. Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n°6 et donne pouvoir à M. Florent NARANJO.

M. Simon POURRET quitte la séance avant le vote de la question n°6 et donne pouvoir à Mme Françoise NOUHEN.

Rapport N° 42
ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION HS PROJETS

Depuis sa première édition en 2012, les propositions artistiques éclectiques et le propos contemporain du Festival International des Textiles Extra Ordinaires (FITE), co-production HS Projets / Ville – musée Bargoin, ont trouvé leur public (25 000 visiteurs en 2014).

Le FITE est aujourd'hui ancré sur le territoire clermontois - les années paires où le festival est programmé à Clermont - et participe au rayonnement de la Ville - les années impaires où le festival est programmé à l'international.

Dans le cadre d'une logique de recherche de partenaires initiée dès 2012 et consolidée depuis, le FITE bénéficie :

- de financements publics : Département, Région, DRAC, Clermont-Communauté
- de financements privés via du mécénat représentant 13 % du budget (10 entreprises mécènes en 2014).

L'édition 2016 du FITE aura pour thème « rebelles ». Le festival proposera d'explorer les différentes expressions des rebelles dans le monde. Il évoquera les rebelles pratiquant la résistance à l'oppression, par la désobéissance civile de masse, fondée sur la non-violence et ayant pour but l'élévation de tous par l'éducation et la culture vivante.

Le festival se déroulera du 20 au 25 septembre 2016 sachant que les expositions seront accessibles à partir du 21 juin 2016.

Par des programmations et des actions sur le territoire auprès du plus grand nombre, le FITE s'emploie à créer des liens dans tous les aspects du projet : en donnant la parole aux créateurs par le biais de leur travail mais aussi dans le cadre des rencontres-débats, en impliquant un nombre grandissant de personnes dans des projets collaboratifs urbains, en animant un réseau d'acteurs de la création textile. Le FITE se déploie et va dans la ville à la rencontre de tous sous plusieurs formes : des projets collaboratifs qui se développent dans l'ensemble de la ville pour une réappropriation de l'espace urbain par les habitants de la ville et de la région invitant tout le monde à participer.

Le budget prévisionnel 2016 fait apparaître un montant de : 133 000 €

La subvention de fonctionnement 2015 était de : 40 000 €

- Subvention demandée : 65 000 €
- Subvention proposée : 40 000 €

Pour la dernière édition du festival à Clermont-Ferrand en 2014, une aide en nature de 80 000 € a été accordée.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la somme de 40 000 € et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs.

DELIBERATION

La proposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 11 janvier 2016

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
L'Adjointe chargée de la Politique Culturelle

Isabelle LAVEST



CONVENTION

Festival International des Textiles Extraordinaires (FITE) VILLE DE CLERMONT-FERRAND / HS PROJETS

ENTRE

La Ville de Clermont-Ferrand, représentée par son Maire, Monsieur Olivier BIANCHI, en vertu de la délibération du Conseil Municipal en date du 05 janvier 2016,

Ci-après dénommée « La Ville »

D'UNE PART,

ET

L'Association HS Projets, La Couleyre, 43800 Saint Vincent, représentée par sa Directrice, Madame Christine ATHENOR,

Ci-après dénommée «HS Projets »

D'AUTRE PART,

- Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;
- Vu la circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations : conventions d'objectifs et simplification des démarches relatives aux procédures d'agrément.

PREAMBULE

Depuis sa première édition en 2012, les propositions artistiques éclectiques et le propos contemporain du Festival International des Textiles Extra Ordinaires (FITE), co-production HS Projets /Ville – musée Bargoin, ont trouvé leur public (25 000 visiteurs en 2014), et des partenaires publics et privés plus nombreux d'année en année.

Le FITE est aujourd'hui ancré sur le territoire clermontois - les années paires où le festival est programmé à Clermont - et participe au rayonnement de la Ville - les années impaires où le festival est programmé à l'international.

Le double volet Clermont / International (une ville différente chaque fois) du festival est la particularité de cet événement, qui permet de construire la programmation avec les acteurs culturels de la ville d'accueil du FITE (prêts d'œuvres de grandes institutions, collaboration avec des artistes et artisans, ...). Après Hué au Vietnam en 2013, Manilles aux Philippines a accueilli le FITE en 2015. L'exposition Renaissance du musée Bargoin a été proposée au public au metropolitan museum de Manille. L'édition 2016 du FITE aura pour thème « rebelles ». Le festival proposera d'explorer les différentes expressions des rebelles dans le monde. Il évoquera les rebelles pratiquant la résistance à l'oppression, par la désobéissance civile de masse, fondée sur la non-violence et ayant pour but l'élévation de tous par l'éducation et la culture vivante.

Au cœur de l'événement, l'exposition « Rebelles » du musée Bargoin interrogera les textiles afin d'en déchiffrer les origines et le sens, explorera le vêtement pour comprendre les hommes. Fais par les hommes, les vêtements reflètent leur pensée profonde, leurs besoins primordiaux et des contextes particuliers. Les collections textiles du musée Bargoin, enrichies de prêts auprès d'institutions de collectionneurs privés, seront à l'instar des expositions Métamorphoses et Renaissance, le point de départ de questionnements et de réflexions sur les problématiques du monde et du vivre-ensemble.

Le festival se déroulera du 20 au 25 septembre 2016, les expositions seront accessibles à partir du 21 juin 2016.

Le festival fédère de nombreuses institutions et structures clermontoises qui participent au festival, et qui offrent ainsi au public une pluralité de propositions et l'exploration du thème à travers différents médiums.

Par des programmations et des actions sur le territoire auprès du plus grand nombre, le FITE s'emploie à créer des liens dans tous les aspects du projet : en donnant la parole aux créateurs par le biais de leur travail mais aussi dans le cadre des rencontres-débats, en impliquant un nombre grandissant de personnes dans des projets collaboratifs urbains, en animant un réseau d'acteurs de la création textile. Le FITE se déploie et va dans la ville à la rencontre de tous sous plusieurs formes : des projets collaboratifs qui se développent dans l'ensemble de la ville pour une réappropriation de l'espace urbain par les habitants de la ville et de la région invitant tout le monde à participer.

La Ville de Clermont-Ferrand entend s'associer au FITE pour permettre de proposer des programmations et actions sur son territoire auprès du plus grand nombre.

Attachées aux principes de respect de liberté de la vie associative et à la non-confusion des pouvoirs, la Ville et l'association entendent placer leurs relations sous le signe d'une convention. Celle-ci implique une définition commune des missions et engagements réciproques ainsi que des instruments d'évaluation.

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – OBJET

La présente convention définit les relations et les engagements réciproques de la Ville et de l'Association HS Projets pour l'année 2016. A cet effet, elle fixe le cadre général des modalités de la participation de la Ville au financement du Festival International des Textiles Extraordinaires (FITE).

Programmation 2016 :

- Charles Fréger photographe - Exposition à l'Hôtel Fonfreyde, Centre photographique. 21 juin au 25 septembre 2016

- Exposition à la Chapelle de l'ancien hôpital général - Restitution de workshop ENSATT (Ecole nationale supérieure des Arts et Techniques du Théâtre) Septembre 2016
- Exposition du et au FRAC « Même pas peur » - Une sélection dans les collections du FRAC Auvergne. 2 juillet au 25 septembre 2016
- Exposition au Centre Blaise Pascal, Centre Camille Claudel, « Déclenchement, stratégie, contestation » Septembre 2016
- Créations urbaines rebelles - Résultant d'une Résidence Projet façade musée Bargoin, Hôtel de Ville par Ryan Villamael, en résidence à Manille et à Clermont-Ferrand – Lieu de résidence à Aurillac au Lycée Saint Géraud, BTS Design de mode, textile, environnement
- Façade musée Bargoin - Création sur une partie choisie de la façade, les colonnes et le fronton sur la porte d'entrée par Ryan Villamael
- Façade Hôtel de Ville - Création sur une ou deux colonnes du fronton par Ryan Villamael
- Entrée Hôtel de Ville - Sérigraphie sur textile des personnes emblématiques de la rébellion
- Marché de Créateurs dans l'atrium de l'Hôtel de Ville de Clermont-Ferrand
- Workshop en milieu carcéral animé par Reno Leplat-Torti. Collectionneur et artiste de mouchoirs réalisés par les prisonniers du Nouveau Mexique. Objets de communication et liens, quand tout lien était interdit entre prisonniers et famille. Panuelos (mouchoirs) réalisés dans les prisons de Riom et Valence. Exposés au musée Bargoin pour l'exposition Rebelles
- Mouvement agité – 3 Master Class danse et musique inter territorial et restitution - Apprendre à tomber, lâché prise, tournoiement ou méditation active soufi, aux origines de l'Islam Masterclass au Conservatoire à rayonnement régional Emmanuel Chabrier avec la Compagnie de danse Anou Skan et un musicien Serge Sana - Résultat - Concert - Spectacle de danse – Production des jupes tournantes avec un couturier et participation en médiathèques et maisons de quartier
- Ecole d'Art et Design de Saint Etienne pour l'association d'éléments musicaux intégrés – Représentations envisagées à la Maison de la culture et à la Médiathèque Nelson Mandela
- Projet collaboratif urbain Quilt / Patchwork en partenariat avec France Patchwork / Clermont Communauté et les médiathèques et Maisons de quartier
- Workshop rebelles inter-écoles - Ecole Lamartinière Diderot Lyon – ESADSE Saint Etienne – ENSATT, Lyon, Ecole Supérieure d'Art de Clermont-Ferrand, Ecole Royale de Bruxelles - restitué au centre Camille Claudel, sous forme d'exposition... et construction de machines mobiles fabricant du textile et déambulant dans la ville durant le FITTE
- Workshop Rebelles – Projet architecture (Amaco – Grands Ateliers - Ecole Nationale d'Architecture de Clermont-Ferrand – entreprises : bamboueraie Prafrance – Parsi Interlace) – Réalisation de cabines mobiles, cabines de transformation durant le FITTE

- Projet collaboratif /Broderie participative - Mise en place d'une broderie géante et participative à Clermont Ferrand – Partenaires: médiathèques, rectorat, associations, maisons de quartier et habitants – Pour une nappe géante de pique nique républicain au jardin Lecoq
- Programmation cinéma en partenariat avec Sauve qui peut le court métrage
- Vente aux enchères à la Chapelle des Cordeliers - de textiles rares collectés durant l'année et vendus au bénéfice de l'association Auvergne pour un enfant – En partenariat avec l'Etude Vassy et Jalenques de Clermont-Ferrand – Expert Martine Chavent – Plusieurs expositions avant la vente et conférences
- Les Rencontres du FTTE (2 jours) - Rébellion et non violence - désobéissance civile de masse
Lutte pour la liberté d'expression et contre l'obscurantisme - Droits et territoire
Sujets : hippies, punks, graphiteurs (Akhenaton), rebelles à la norme (identité sexuelle), les indignés

Personnalités : Ralph Ziman (USA, Californie) - Damien Deroubaix (France) - Ghada Hamer – Sampat Pal Devi – Majida Khattari – Faig Ahamed – Hassan Musa – Fiona Foley – Matthew McIntyre Wilson – Kohai Grace – Karl Leonard - Nidaa Badwan - Sasha Nassar - Haïti – les indiens kuna du Panama - Charles Fréger – Ryan Villamel – Bruno Boudjelal – Abdherramane Sissako

- Défilé(s) de mode public

Créateurs : Rajesh Pratap Singh, ou Santanu Das ou Chirag Gandhi, ou Taanbaan, (Inde) Sasha Nassar, et invités des éditions précédentes (Minh Hanh, Patis Tesoro, Carmen Rion, Kinor Jiang, Rui Xu...)

- Les Belles et Re belles – Créations du Café tricot de Clermont-Ferrand
- Bal costumé Rebelles
- Place de la Victoire
- Espace Victoire – Durant le FTTE : Ateliers de réalisation, rencontres, fabrication, dépôt d'accessoires venus d'ailleurs résultat de collecte donnés aux participants, danseurs
Partenaires – Aniline, Fonti, Parsi, Walder, ...Vlisco, Franck B, musique
- Nature en Ville – Rue Ballainvilliers plantée, en lien avec le Jardin botanique la Charme et les usagers de la rue Ballainvilliers
- Happening et semaine d'intégration de l'Ecole Lamartinière Diderot de Lyon - 30 élèves et enseignants durant le FTTE, prises de vue, interviews, film

ARTICLE 2 – CONTRIBUTION FINANCIERE DE LA VILLE

En contrepartie des objectifs de la présente convention et sous la condition expresse que toutes les clauses en soient remplies, la Ville s'engage à verser une subvention à l'Association HS Projets, dont le montant pour l'année 2016 s'élève à 40 000 €.

Cette subvention est fixée par le Conseil Municipal, après examen des documents demandés, et dans le cadre des dispositions budgétaires en vigueur.

ARTICLE 3 – ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION HS PROJETS

L'Association HS Projets s'engage à la réalisation des objectifs définis à l'article 1 de la présente convention.

ARTICLE 4 – COMMUNICATION

L'Association HS Projets s'engage à faire mention de la participation de la Ville sur tout support de communication et dans tous ses rapports avec les médias.
L'Association HS Projets s'engage à transmettre à la Ville tous les documents de communication faisant état de la mise en évidence du soutien de la Ville.

ARTICLE 5 – ÉVALUATION

L'Association HS Projets s'engage à fournir à la Ville dans les 6 mois de la clôture de chaque exercice ses comptes-rendus d'activités et comptes-rendus financiers.
L'Association HS Projets s'engage à fournir chaque année à la Ville, un bilan qualitatif et quantitatif de la mise en œuvre du programme d'actions.

ARTICLE 6 – AVENANTS– CONVENTIONS

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant.

Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis dans le préambule et à l'article 1^{er}.

Des conventions spécifiques, définies ci-après, pourront être établies entre la Ville et l'Association HS Projets :

- contrat de commissariat scientifique pour l'exposition Rebelles au musée Bargoin.

ARTICLE 7 - DUREE DE LA CONVENTION - DENONCIATION – RESILIATION

La présente convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2016.

La présente convention ne peut être révisée que d'un commun accord entre les parties. Elle peut être résiliée unilatéralement par la Ville après envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception à l'Association en cas de non-respect d'une clause de la présente convention ou de l'une des clauses de l'un des quelconques avenants à la convention.

ARTICLE 7 - CLAUSE DE COMPETENCE

En cas de contestation sur l'exécution de la présente convention, les parties s'engagent à se rencontrer préalablement à toute action et trouver une solution dans un esprit de conciliation.

Faute de solution amiable, tout litige provenant de l'interprétation ou de l'application de la présente convention sera du ressort du tribunal administratif de Clermont-Ferrand.

La présente convention devra être paraphée et signée par les deux parties.

Fait en deux exemplaires, à Clermont-Ferrand, le

Pour la Ville de Clermont-Ferrand,
Le Maire,

Olivier BIANCHI

Pour l'Association HS Projets,
La Directrice,

Christine ATHENOR